



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC SURVEILLE LA CRUE DES EAUX ET MET EN
ŒUVRE DES MESURES PRÉVENTIVES EN CAS D'INONDATION**

Saint-Joseph-du-Lac, le 10 avril 2018 – En cette période de fonte des neiges et de crue des eaux, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac tient à informer ses citoyens qu'elle surveille constamment l'évolution de la crue du lac des Deux-Montagnes et des divers cours d'eau sillonnant son territoire. De plus, la Municipalité déploie certaines mesures préventives dans l'objectif d'assurer la sécurité et le bien-être des résidents joséphois, particulièrement de ceux situés en zone inondable.

En demeurant en constante communication avec le ministère de la Sécurité publique et en se basant sur les expertises des autorités concernées sur les plans hydrique, environnemental et météorologique, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac effectue une veille rigoureuse de l'état du dégel du lac des Deux-Montagnes. Les services municipaux sont également fin prêts à déployer le Plan des mesures d'urgence en cas de crue exceptionnelle ou d'autre situation urgente.

Le conseil municipal se veut rassurant et s'exprime sur la situation par la voix du maire, M. Benoît Proulx : « Actuellement, les données sur le niveau et le débit de l'eau sont rassurantes pour cette période de l'année, car elles se situent bien en-deçà de celles de l'an dernier à pareille date. Malgré cela, l'administration municipale ne ménage aucun effort pour assurer la sécurité des Joséphois, et déploie plusieurs mesures préventives de façon à être prête à intervenir le plus rapidement possible en cas de risque d'inondation. »

La Municipalité invite les citoyens à consulter la page web dédiée à l'état de la crue des eaux (www.sjdl.qc.ca/crue) et à suivre la page Facebook de la Municipalité afin de demeurer à l'affût des développements.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072 poste 233
communication@sjdl.qc.ca